



# FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 23-mars-2016

Date de révision 23-mars-2016

Numéro de révision 0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identificateur de produit SGH

Nom du produit M3 All Purpose Marker

### Autres moyens d'identification

Code du Produit Black# 10571, Blue #10572, Green #10573, Red #10574, Violet #10578

No. ONU UN1210

Synonymes aucune

### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Marqueur à base de solvant

Utilisations déconseillées Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser sur la peau.

### Renseignements sur le distributeur

#### **Adresse Fournisseur**

U-Mark, Inc  
102 Iowa Ave.  
Belleville, IL 62220  
TEL: 618-235-7500

### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Téléphone d'urgence 24 heures : Infotrac 1 800 535-5053 (États-Unis et Canada),  
1 352 323-3500 (International)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Aucune exposition à des produits chimiques dangereux ne devrait se produire lors de l'utilisation prévue du produit. Une mauvaise utilisation du produit peut se traduire par une exposition à des produits chimiques dangereux. La classification ci-dessous s'applique aux produits chimiques dans le récipient étanche.

. Ce produit n'est pas une substance toxique ou dangereuse telle que définie par l'article 16 CRF 1500.3 de la FHSA (États-Unis : loi fédérale sur les substances dangereuses) et, comme tel, il ne requiert pas une étiquette de danger aigu ou chronique. Des examens ont été menés en suivant les lignes directrices présentées par la CPSC (États-Unis : Commission de surveillance des produits de consommation). Les encres sont certifiées être conformes à la norme ASTM D-4236.

### Éléments du SGH pour les étiquettes, incluant les énoncés préventifs

#### Aperçu des urgences

Conserver hors de la portée des enfants.		
Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente		
<b>Aspect</b> Varie.	<b>État physique</b> Liquide.	<b>Odeur</b> douce.

**Déclarations sur la sécurité****Prévention**

- aucune

**Conseils généraux**

- Aucun

**Entreposage**

- aucune

**Élimination**

- aucune

**Danger non classé ailleurs (DNCA)**

Sans objet.

**Autres informations**

Pas d'information disponible.

0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret industriel
Alcool n-propylique	71-23-8	<45	*
Éthanol	64-17-5	<45	*
Éther monopropylique de propylène glycol	2807-30-9	<5	*

*\*Le pourcentage (concentration) exact de composition est retenu comme un secret commercial.*

**4. PREMIERS SOINS****Description des mesures requises pour les premiers secours****Conseils généraux**

Aucun premier soin requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

**Contact avec la peau**

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

**Inhalation**

En cas de symptômes de problèmes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés****Symptômes/effets les plus importants**

Aucun à notre connaissance

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** aucune

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique**

L'encre contenue dans ce produit est inflammable, mais ne s'enflamme pas facilement.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité à un choc mécanique** Aucune.  
**Sensibilité à une décharge statique** Aucune.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Enlever toute source d'inflammation.

**Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement**

**Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Aucun nécessaire.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Précautions pour une manipulation sécuritaire**

**Manipulation** Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

**Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**

**Entreposage** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle**

**Directives au sujet de l'exposition** Les limites d'exposition suivantes sont offertes à titre indicatif seulement; on ne s'attend pas à une exposition dans des conditions normales d'utilisation ou d'entreposage.

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé

### Sécurité intégrée appropriée

**Mesures d'ordre technique** Aucun dans des conditions normales.

### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation.  
**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation.  
**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale

**Mesures d'hygiène** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide.	Aspect	Varie.
Odeur	douce.	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques/ - Méthode</u></b>	
pH	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle d'ébullition	96 °C / 205 °F	Aucun à notre connaissance	
Point d'éclair	23 °C / 73 °F	(Encre liquide seulement)	
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
limite supérieure d'inflammabilité	13.5%		
limite inférieure d'inflammabilité	2.1%		
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité	.9418	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans l'eau	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Facilement inflammable.		
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible		
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible		

### Autres informations

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)** donnée non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

donnée non disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Néant dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter**

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**Produits incompatibles**

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies possibles d'exposition****Informations sur le produit**

Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies

**Inhalation**

Aucun dans des conditions d'utilisation normales

**Contact avec les yeux**

Aucun dans des conditions normales

**Contact avec la peau**

Aucun dans des conditions normales.

**Ingestion**

Aucun dans des conditions normales.

**Information sur les composants**

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Éthanol	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Alcool n-propylique	= 1870 mg/kg ( Rat )	= 4049 mg/kg ( Rabbit )	> 13548 ppm ( Rat ) 4 h
Éther monopropylique de propylène glycol	= 3089 mg/kg ( Rat )	= 870 mg/kg ( Rabbit ) = 960 µL/kg ( Rabbit )	= 1530 ppm ( Rat ) 7 h

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Symptômes**

aucun en utilisation appropriée

**Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées****Sensibilisation**

Pas d'information disponible.

**effets mutagènes**

Pas d'information disponible.

**Cancérogénicité**

Il a été démontré, lors des études à long terme, que l'éthanol est cancérogène seulement lorsqu'il est consommé en tant que boisson alcoolisée. Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Éthanol	A3	Group 1	Known	X

**ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 – Canérogène chez l'animal

**CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

**NTP : (National Toxicity Program)**

Connu – Cancérogène connu

**OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Pas d'information disponible.**Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique)** Pas d'information disponible.**Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)** Pas d'information disponible.**Risque d'aspiration** Pas d'information disponible.**Mesures numériques de toxicité - Produit****Toxicité aiguë** 0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue*Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH : Sans objet***12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Sans objet

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Éthanol 64-17-5		LC50 96 h: 12.0 - 16.0 mL/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: 13400 - 15100 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: > 100 mg/L static (Pimephales promelas)	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	LC50 48 h: 9268 - 14221 mg/L (Daphnia magna) EC50 24 h: = 10800 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: = 2 mg/L Static (Daphnia magna)
Alcool n-propylique 71-23-8		LC50 96 h: = 4480 mg/L flow-through (Pimephales promelas)	EC50 = 17700 mg/L 5 min EC50 = 45000 mg/L 5 h EC50 = 8686 mg/L 15 min EC50 = 980 mg/L 12 h	EC50 48 h: 3339 - 3977 mg/L Static (Daphnia magna) EC50 48 h: = 3642 mg/L (Daphnia magna)

**Persistence et dégradabilité** Pas d'information disponible.**Bioaccumulation** Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Alcool n-propylique	0.25 - 0.34
Éthanol	-0.32

**Autres effets néfastes**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination** Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur**Emballages contaminés** Sans objet**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT****No. ONU** UN1210**Nom d'expédition** Printing ink

<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity
<b>Numéro du guide des interventions d'urgence</b>	129

**TDG**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

**MEX**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

**ICAO**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

**IATA**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code du Guide des mesures d'urgence (GMU)</b>	3L
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

**IMDG/IMO**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-E, S-D
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, (23°C c.c.), Limited Quantity

**RID**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code de classification</b>	F1
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

**ADR**

<b>No. ONU</b>	UN1210
<b>Nom d'expédition</b>	Printing ink
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code de classification</b>	F1
<b>Code de restriction en tunnels</b>	(D/E)
<b>Description</b>	UN1210, Printing ink, 3, III, (D/E), Limited Quantity

**ADN**

Nom d'expédition	Printing ink
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Dispositions spéciales	163, 640E
Description	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity
Quantité limitée	5 L
Ventilation	VE01

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationales**

TSCA	Indéterminé
LIS	Indéterminé

**Légende**

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
 LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Réglementations fédérales des États-Unis**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Éther monopropylrique de propylène glycol	2807-30-9	<5	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Risque aigu pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

**CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

**Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée.

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Éthanol	64-17-5	Developmental

**Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Éthanol	X	X	X	X	
Alcool n-propylique	X	X	X		X



Éther monopropylique de propylène glycol	X		X	X	
--	---	--	---	---	--

**États-Unis Informations sur les étiquettes EPA**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	Danger pour la santé	0	Inflammabilité	2	Instabilité	0	Dangers physico-chimiques -
<b>HMIS</b>	Danger pour la santé	0	Inflammabilité	2	Danger physique	0	Précautions individuelles X

**Préparé par** Bonne gestion des produits  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1 800 572-6501

**Date d'émission** 23-mars-2016  
**Date de révision** 23-mars-2016  
**Note sur la révision** Libération initiale.

**Clause de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

**Fin de la fiche technique santé-sécurité**